

Mesdames et messieurs les professeurs du domaine
de l'Économie-gestion en voie professionnelle
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par [la circulaire de rentrée 2024](#). L'ensemble de ces priorités vise à **assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**. Les éléments qui suivent sont issus de chacun des quatre axes qui structurent cette circulaire.

[Les groupes de besoins en Français et Mathématiques](#), mis en œuvre à la rentrée en 6^e et 5^e, facilitent la différenciation pédagogique à même de faire progresser chaque élève, quel que soit son profil, afin d'atteindre les compétences attendues. La composition de ces groupes à vocation à évoluer au cours de l'année, en fonction des résultats aux différentes évaluations (nationales en début d'année scolaire, puis menées par les équipes pédagogiques). Il en est de même cette année pour les groupes à effectifs réduits au lycée professionnel en mathématiques et en lettres en classes de seconde et première.

Nous invitons plus largement les professeurs de toutes les disciplines à mettre en place des stratégies pédagogiques favorables à la prise en charge de tous les élèves. Pour cela, des temps d'échanges en équipes (disciplinaires, pluridisciplinaires et avec la vie scolaire) seront utiles pour partager et harmoniser les pratiques (différenciation, évaluations au service des apprentissages et certificatives) en lien notamment avec les nouvelles modalités de certification (Diplôme National du Brevet).

Pour permettre à chaque élève d'exprimer tout son potentiel, les dispositifs de découverte des métiers au collège, les stages de seconde sont poursuivis, des parcours différenciés initiés au lycée professionnel. Les équipes pédagogiques veilleront à valoriser l'investissement des élèves et à alimenter leur réflexion sur leur parcours de formation.

L'École du futur, en construction dès à présent, doit donner aux élèves des clés de compréhension d'un monde en mutations rapides, porteur de nouveaux défis, en les confrontant à ce qui fait la singularité de notre culture scolaire : l'approche raisonnée et documentée des problématiques scientifiques et sociales. Pour cela, de nombreuses actions porteuses de sens, dans lesquelles chacun peut s'impliquer et devenir acteur, sont menées dans les établissements. [Le CNR, « Notre école, faisons-l'ensemble ! »](#), donnera à nouveau la possibilité cette année de mettre en œuvre des projets favorisant une école plus exigeante, plus émancipatrice, plus protectrice et qui permet de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux. La forte mobilisation académique au service de l'éducation au développement durable, notamment via les labellisations E3D, se poursuit cette année. Le travail de renforcement des compétences psychosociales s'amplifie.

Tous les personnels peuvent être accompagnés dans leur parcours de formation et dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation.

[Le Réseau Canopé Grand- Est propose un plan de formation de rentrée](#) entièrement organisé à distance et composé de 14 parcours thématiques.

[Le Programme Académique de Formation](#) est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2024 inclus, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2024 inclus. Il comprend 14 parcours de formation thématiques regroupant plus de 75 formations, tous accessibles sur le site de l'EAFIC : EAFIC - L'offre de formation à l'échelon académique | Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est (ac-nancy-metz.fr).

La pleine inclusion scolaire, réaffirmée dans la circulaire de rentrée 2024, reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves.

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) constitue une réponse appropriée à cet enjeu. La formation académique préparatoire au CAPPEI, que nous vous encourageons vivement à suivre, n'est pas seulement une étape vers l'obtention d'une certification. Elle offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2025.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

**Partie spécifique aux enseignements relevant de l'économie-gestion
dans la voie professionnelle**

Chères collègues, chers collègues,

Comme chaque année, nous vous remercions pour la bonne tenue des examens de l'année écoulée. De nombreux collègues nous rejoignent cette année (mutations inter académiques, lauréats de concours et recrutements contractuels) : nous leur souhaitons la bienvenue dans nos filières de l'économie-gestion. Pour ce qui est de l'équipe des IEN économie-gestion, nous accueillons avec plaisir mesdames Myriam MARIE-LUCE et Isabelle SEREN-ROSSO comme nouvelles collègues.

Pour cette année scolaire, la répartition des filières entre les inspecteurs est donc la suivante :

Pilotages		IEN
Filière Métiers de la Relation Client dont CS SNO et VCPH	SUD	Josselin LEMAIRE (Pilote)
	NORD	Isabelle SEREN-ROSSO
Filière Gestion Administration dont UF2S et CS AG2S	SUD	Josselin LEMAIRE
	NORD	Isabelle SEREN-ROSSO (Pilote)
Filière Hôtellerie Restauration		Valérie LEBLOND
Filière Transport Logistique		
Filière Sécurité		Myriam MARIE-LUCE
Filière Alimentation		
Filière Fleuristerie		
Disciplines économie droit et économie gestion		

Le pilotage des filières est réalisé avec l'appui des enseignants chargés de mission. Ils sont un relai pour les inspecteurs et sont pour vous des personnels ressources :

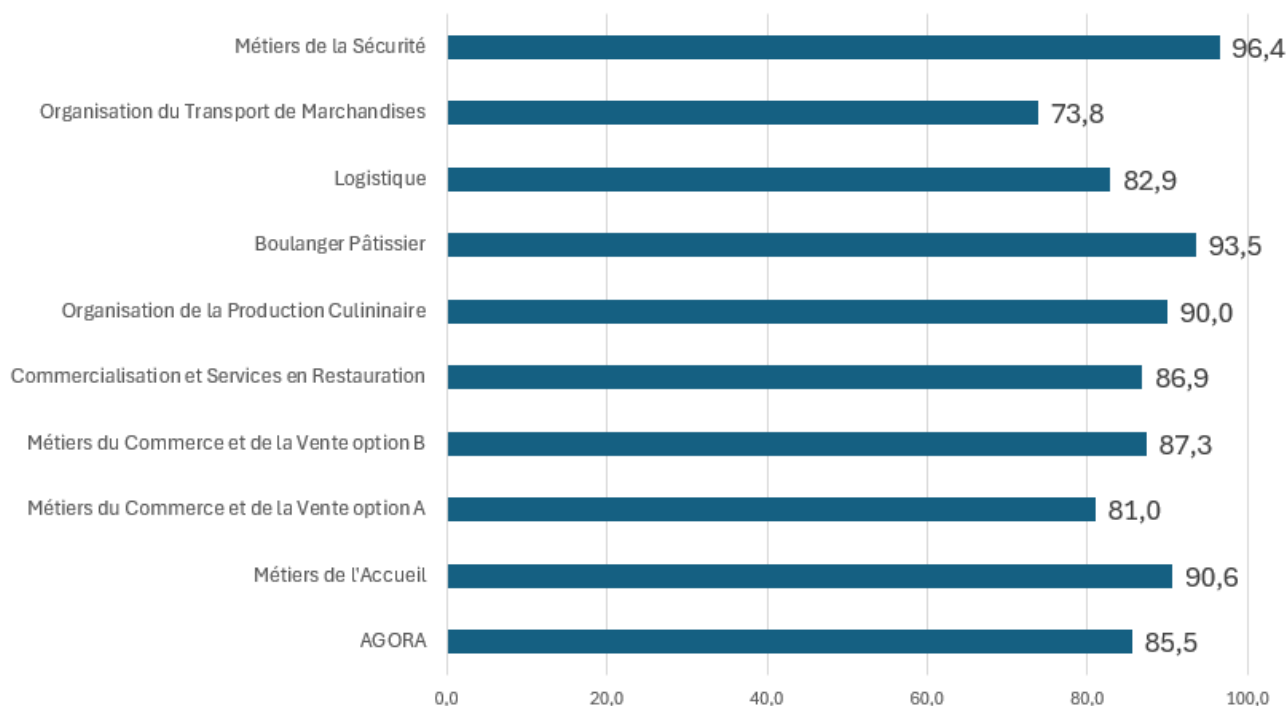
Sandrine SIES	Gestion Administration	Isabelle HUSSON	Transport - Logistique
Sandra ABEL	Disciplines économie-gestion et économie-droit	Remo ALTOMONTE	Transport - Logistique
Estelle PAZZAGLIA	Hôtellerie - Restauration	Christelle PERRON	Transport - Logistique
Laurent DESROCHES	Hôtellerie - Restauration	Johnny EISENHAUER	Relation client BCP MCV option A IAN – Référent CPRO
Edwige JUCHAULT DES JAMONIERES	Hôtellerie - Restauration	David ZELCH	Relation client BCP MCV option B
Sébastien LOUIS	Alimentation	Aline PHILIPP	Relation client BCP Métiers de l'Accueil
Fabrice CRUCIANI	Relation client CAP EPC	Catherine LORIOT	Relation client BCP Métiers de l'Accueil
Salima BADIR	Relation client CAP EPC		

Cette lettre a pour objectif de rappeler les priorités nationales, de faire un point sur l'actualité du champ économie-gestion et de donner des axes de travail pour l'année 2024/2025, notamment dans le cadre de la réforme du lycée professionnel. Dans cette perspective, nous vous engageons à favoriser la cohésion par la progression de chacun en réactivant le lycée professionnel comme ascenseur scolaire et social.

Comme chaque année, cette lettre contient de nombreux liens hypertextes et n'a donc pas vocation à être imprimée pour être distribuée.

Résultats aux examens 2024

Taux de réussite SESSION JUIN 2024



À des fins de simplification, nous ne faisons figurer que les résultats des baccalauréats professionnels. Si vous le souhaitez, nous tenons à votre disposition les résultats des autres diplômes.

Accompagner le parcours des élèves

Réforme du lycée professionnel sur l'ensemble des niveaux : Un lycéen professionnel mieux accompagné dans son parcours et son projet professionnel dès son entrée en classe de seconde par le soutien au parcours (91 heures réparties sur le cycle) et également dans le cadre du parcours différencié.

Ce qui a changé en 2024 : nouveau cycle du baccalauréat professionnel

1 Mieux préparer l'après lycée professionnel par la réorganisation de l'année de terminale

= avec notamment création d'un parcours différencié de 6 semaines en fin de terminale

2 Consolider les savoirs fondamentaux des élèves en français et mathématiques

= avec notamment généralisation des groupes à effectifs réduits en Français et Mathématiques en seconde et en première

3 Mise en place du nouveau cycle du baccalauréat professionnel, en seconde, première et terminale à la rentrée scolaire 24

= répondre rapidement aux 2 objectifs de début et de fin de cycle

Davantage d'heures d'enseignements généraux et professionnels

+ 50h de français, histoire-géographie et EMC
+ 31h de mathématiques
+ 29h d'enseignement professionnel

Moins d'heures

Co-intervention
Réalisation chef d'œuvre → Projet
AP-consolidation-orientation → Soutien au parcours
Mais avec un volume complémentaire d'heures-professeur augmenté

Consolider les savoirs fondamentaux des élèves en français et mathématiques

1 On intègre des séances en effectifs réduits en classe de seconde et première :

Le volume complémentaire d'heures-professeur

2 On augmente le volume d'enseignement en français et mathématiques :

Les heures de la grille horaire « élève »

LYCÉE PRO PLUS PROCHE DE MON AVENIR

Lycée Pro Plus proche de mon projet
Lycée Pro Plus proche de ma passion
Lycée Pro Plus proche d'un vrai métier
Lycée Pro Plus proche des entreprises
Lycée Pro Plus proche de la réalité
Lycée Pro Plus proche de moi

Mieux préparer l'après lycée professionnel par la réorganisation de l'année de terminale

1 Une période « tremplin » pour le parcours post baccalauréat professionnel de fin de cycle :

le parcours différencié en fin de terminale (6 semaines)

2 Un accompagnement spécifique de l'élève tout au long du cycle :

le soutien au parcours en seconde, première et terminale

3 Le parcours « insertion professionnelle » sur la base de semaines de PFMP

4 Le parcours « préparation à la poursuite d'études » sur la base d'un temps en établissement

5 L'organisation des épreuves d'examen en amont et à l'issue du parcours différencié



Démarche de projet et soutien au parcours vers la poursuite d'études

Le travail auprès des élèves au quotidien et plus particulièrement dans le cadre du parcours différencié de la classe de terminale implique une réflexion pédagogique en équipe pluridisciplinaire. Nous vous engageons à penser votre enseignement dans le cadre d'une démarche de projet. Il s'agit bien d'une méthode **active** qui consiste à apprendre **PAR** et **DANS** l'action. Selon Vygotski « le projet n'est pas une fin en soi, c'est un détour pour confronter les élèves à des obstacles et provoquer des situations d'apprentissage », pour aboutir à un **défi authentique, engageant et complexe**. (cf [la lettre de la pédagogie N°11](#))

Le lycée professionnel est une voie d'avenir et d'excellence pour les jeunes Nous vous incitons à repérer les potentiels chez chacun d'eux et à les accompagner vers le dépassement de soi notamment en les impliquant dans les nombreux concours d'excellence qui existent dans nos filières. Internet et les réseaux sociaux se font largement l'écho des performances de lycéens ou d'apprentis qui peuvent susciter l'envie et l'adhésion chez vos élèves.



Parcours de découverte des métiers au collège et au lycée

Deux dispositifs mis en place l'an dernier concourent à une meilleure connaissance de la diversité des métiers et des formations. La Découverte Des Métiers (DDM) est intégrée à l'emploi du temps des collégiens du cycle 4 dès la classe de 5^e. Un des axes de ce dispositif est la découverte des formations post-collège avec des visites en lycée professionnel ; vous serez très certainement amenés à rencontrer des collégiens dans ce cadre. Le nouveau stage en fin de seconde GT est reconduit cette année et pourra susciter des ambitions davantage mûries de réorientation en voie professionnelle.

3^{ème} Prépa Métiers et SEGPA : Révision des modalités d'obtention du DNB pro

La réforme du Diplôme National du Brevet, soumise à publication de textes officiels, prévoit de refondre les modalités d'évaluation du brevet : ce sont les notes attribuées par les professeurs qui serviront au calcul de la note de contrôle continu, tandis que les épreuves terminales compteront désormais pour 60 % de la note finale, au lieu de 40 % actuellement. (Cf : circulaire de rentrée 2024). Les modalités d'établissement des notes sont interrogées et une communication sera, le cas échéant, adressée en cours d'année.

Le DNB ne conditionnera pas le passage en classe de seconde à la rentrée 2025. (cf : Lettre d'information « [En Perspective](#) » du MEN).

La cohésion autour de l'école et de ses personnels - Renforcer la sécurité des élèves, des personnels et des établissements scolaires

Dans vos établissements, dans vos classes, vous incarnez la République et ses valeurs. Vous êtes les professionnels de l'Éducation nationale qui permettent à chacun d'aller au plus haut de ses potentialités et de s'épanouir. Ces préoccupations étant particulièrement mises en avant dans la circulaire de rentrée, nous vous renvoyons à la consultation de vos chefs d'établissement pour y apporter l'attention nécessaire.



Poursuite de la démarche CNR éducation – Notre École, faisons-la ensemble.

La dynamique du CNR éducation – [Notre École, faisons-la ensemble](#) se poursuit et s'amplifie en 2025 avec une forte attention portée aux projets pédagogiques autour des savoirs fondamentaux. La mission d'appui académique est à l'œuvre pour vous accompagner dans cette démarche collective, avec tous les acteurs de la communauté éducative, et au-delà : associations, collectivités, sphère économique, etc.

Informations particulières sur les filières

Filière Alimentation : la première session du Certificat de Spécialisation « Technique du tour en boulangerie pâtisserie » sera organisée en 2025.

Filière « Métiers de la Relation Client » : nous vous rappelons que tous les établissements habilités à la pratique du CCF doivent être engagés sur CPRO depuis l'année dernière. En vue de la session 2025, toutes vos évaluations de pratique professionnelle doivent être consignées au moyen de cette application. Nous vous rappelons par ailleurs la nécessité de mettre en œuvre un environnement numérique ; la RGE prolonge le financement de la suite digitale pour cette année 2024/2025. Enfin, nous vous rappelons la nécessité de poursuivre vos projets de rénovation voire de création de plateaux techniques indispensables pour la tenue des activités professionnelles énumérées dans nos référentiels.

Filière Gestion Administration : nous souhaitons mettre l'accent sur quatre points essentiels. La nécessité de mettre en œuvre un enseignement basé sur la construction collaborative de scénarios pédagogiques de mises en situations professionnelles ; l'intégration des outils digitaux professionnels dans ces scénarios (PGI, plateforme éducative) ; la nécessité d'une démarche d'évaluation progressive par observation, dans une approche par compétences ; l'accompagnement des élèves dans la réalisation de leur portfolio dans CPRO.

Filière Hôtellerie Restauration : nous vous rappelons la nécessité de construire ses enseignements autour d'une scénarisation pédagogique concertée et de penser l'évaluation des compétences pour une certification progressive. Pour vous accompagner dans cette démarche des observations croisées seront mises en place cette année.

Filière Métiers de la Sécurité : les actions de formation continue liées à la pratique professionnelle se poursuivront cette année. Les pratiques pédagogiques construites autour de la scénarisation pédagogique sont à privilégier.

Filière Transport Logistique : les enseignants intervenants en BCP OTM seront invités à une expérimentation à la pratique de positionnement et d'évaluation des compétences professionnelles au moyen de l'outil CPRO, des webinaires de formation seront proposés à partir du mois d'octobre. D'autre part, les premières informations en lien avec la rénovation du BCP « métiers de la logistique » seront communiquées au cours du premier semestre.

La communication



Vous avez été destinataires de la nouvelle newsletter "En perspective". Tous les quinze jours, elle vous proposera une information professionnelle commune à tous les personnels. C'est une veille informationnelle nécessaire à la connaissance du système éducatif.

Par ailleurs, nous vous rappelons que toutes les communications professionnelles sont transmises via les adresses-mail académiques. Nous invitons les collègues qui nous rejoignent cette année à s'assurer de leur inscription sur les listes de diffusion en contactant si besoin les enseignants chargés de mission.

Enfin, pour celles et ceux d'entre vous qui auront un rendez-vous de carrière au cours de cette année scolaire, nous rappelons le grand intérêt qu'offre la transmission à notre intention du « [document de référence de l'entretien](#) », en amont de notre visite.

La formation continue

La formation continue des personnels de l'éducation nationale est l'occasion de développer les compétences métiers au plus près de l'environnement de travail et d'accompagner le développement individuel tout au long de la carrière.

Les offres de formations de l'EAFC sont consultables sur le site de l'EAFC de l'académie de Nancy-Metz.

EAFC

Le réseau Canopé vous accompagne également et offre un large choix de formations à distance avec 15 Parcours thématiques regroupant 80 formations proposées

CANOPÉ

Des parcours M@gistère sont accessibles sur la plateforme de formation continue permettant un choix personnalisé de modules de formation

m@gistère
M@GISTÈRE

Nous comptons sur votre engagement pour emmener les élèves vers la réussite professionnelle. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré,

Valérie LEBLOND

Josselin LEMAIRE

Myriam MARIE-LUCE

Isabelle SEREN-ROSSO